



SYNDICATS DES FINANCES DES HAUTES PYRENEES.

Des agents des impôts et du Trésor mobilisés pour sauver le service public

Suppressions de postes, fusions d'administrations, casse du statut des fonctionnaires, évolution de la loi fiscale : tout ceci vous concerne sans doute plus que vous ne l'imaginez.

Emplois : de véritables « plans sociaux »

- Impôts/Trésor = plus de 13000 postes supprimés de 2000 à 2008
- le ministre en annonce 60000 de plus dans les 10 ans à venir

Ces plans de liquidation de l'emploi signifient pour vous :

- la fermeture de nombreux réseaux de proximité,
- la concentration en pôles au niveau d'un département ou de tout le territoire (centres d'appels ou pôles de recouvrement nationaux, pôles départementaux pour l'enregistrement des donations ou des successions par exemple, etc...) qui éloignent la population des services publics,
- la disparition et la privatisation de plusieurs missions en fonction d'intérêts économiques contraires aux principes républicains d'égalité de traitement des citoyens,
- plus de traitement automatisé et donc de surveillance des revenus les plus identifiables (salaires et pensions en particulier) et plus de « liberté non surveillée » pour les plus fortunés (la fraude fiscale est estimée à 50 milliards d'euros par an).

Mais c'est aussi moins de travail pour les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi et qui ont déjà tant de mal à en trouver un. Qui dans sa famille, ses amis n'est pas concerné ?

*Service Public : Fusion impôts/trésor = plus
d'inégalités entre les territoires et les citoyens*

- le but réel de cette fusion est de concentrer les services pour supprimer les sites et les emplois, pour désengager l'Etat de ses missions
- la justice fiscale, élément essentiel de justice sociale en sera d'autant plus mise à mal et nous le paierons tous au prix fort.

Cette fusion présentée comme une « bénédiction » pour les contribuables c'est plus concrètement :

- l'accélération de la fermeture des trésoreries (Dans les Hautes Pyrénées : Loures Barousse, Tournay, Castelnau Magnoac, Ossun, St Laurent de Neste, Labarthe de Neste, Rabastens...) qui obligera les populations à se déplacer toujours plus loin pour avoir accès au service public fiscal et rendra le service de conseil aux collectivités locales plus difficile,
- la création de grosses structures déshumanisées et éloignées des réalités du territoire.
- de lourdes menaces sur les Conservations des Hypothèques, le Cadastre et la gestion de la fiscalité locale qui pourraient être privatisés et/ou transférés à des collectivités ce qui pose évidemment des problèmes d'égalité de traitement, d'indépendance et au final de justice sociale,
- l'amplification des transferts vers les collectivités territoriales et ... des hausses d'impôts locaux.

Casse du statut des fonctionnaires : non ce n'est pas une bonne nouvelle pour les citoyens

- *parce que le statut du fonctionnaire garantit son indépendance, sa neutralité et la continuité de son service pour l'intérêt général*
- *parce que la conception Française de la Fonction Publique a démontré son efficacité sociale comparée à la vision anglo saxonne qu'on nous promet*

Le projet de loi appelé « de mobilité des fonctionnaires » qui ouvre la porte aux licenciements des fonctionnaires cache en réalité :

- *la volonté de briser un des derniers lieux de droits dans un univers que patrons et gouvernants rêvent « sans droits » et « à leur botte » alors que la fonction publique a toujours servi de référence sociale*
- *un paradoxe consistant à supprimer d'un côté des emplois de fonctionnaires et de l'autre à autoriser l'embauche d'intérimaires. Entre un fonctionnaire formé, assermenté et tenu au secret professionnel et une agence d'intérim par ailleurs assujettie à l'impôt, qui est le mieux placé pour servir l'intérêt général ?*
- *au final l'assujettissement au mercantilisme et aux intérêts financiers via une mobilité contrainte et une rémunération au mérite incompatible avec la notion d'intérêt général du service public. Si par exemple demain un inspecteur des impôts était rémunéré de la sorte pour les contrôles fiscaux, que croyez-vous qu'il adviendrait ? Tout simplement la prise en compte du seul intérêt financier au lieu d'un regard neutre et purement légal sur la situation d'un contribuable !*

Loi fiscale : vers toujours plus d'injustices et de protection des privilèges

- *parce que le « paquet fiscal » est tout simplement du clientélisme de riches qui, de plus, « plombe » lourdement les comptes de la nation (15 milliards)*
- *parce qu'en contrepartie c'est toujours plus dur pour les plus démunis (augmentation des impôts locaux, poids des impôts indirects comme la TVA et la TIPP sur les carburants, contrepartie du RSA,...)*

Les mesures fiscales de ces dernières années c'est en réalité :

- *le bénéfice essentiellement destiné aux employeurs de la détaxation des heures supplémentaires qui ne favorisent pas les embauches et dont le bénéfice ne profite qu'à une partie des salariés (les imposables)*
- *un « bouclier fiscal » que l'on pourrait qualifier de honteux tant il est essentiellement une machine à rembourser l'ISF et conduit le Trésor Public à faire, par exemple, des chèques de 250000€ en moyenne à 1000 foyers fiscaux quand les bénéficiaires de la PPE devront payer le RSA. En clair à chaque fois que vous achetez une baguette de pain, la TVA que vous payez servira pour une part à payer la résidence secondaire d'une minorité de privilégiés !!!*
- *une « arnaque » de communication sur les droits de succession qui a fait penser à la majorité que c'était une bonne mesure quand en fait près de 90% des particuliers étaient déjà exonérés. La réalité est que la mesure permet aux familles les plus riches d'échapper en quelques années seulement à toute contribution sur la transmission de leur patrimoine.*
- *et l'on pourrait multiplier les exemples sans compter l'application de la loi fiscale qui, sous la contrainte des statistiques et de l'informatisation à tout crin fait peser sur les salariés l'essentiel de la pression fiscale quand les services des impôts manquent de personnels, de moyens et de volonté pour s'attaquer à la fraude fiscale de grade envergure comme celle qui a été révélée par un employé de banque du Luxembourg et concerne, à minima, plus d'une centaine de ressortissants français.*

Si nous sommes dans l'action, c'est aussi pour vous et pour que vive le service public, soyez-en convaincus